



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 101-2024
Type d'intervention : Postulat
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.147

Déposée le : 16.05.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Tanner (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)
Widmer (Bern, Les VERT-E-S)
Esseiva (Bern, PLR)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.06.2024

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Vivement le Concours Eurovision 2025 dans le canton de Berne !

Le Conseil-exécutif est chargé du mandat d'étude suivant :

1. apporter son soutien à l'organisation du CEC 2025 dans le canton de Berne ;
2. collaborer avec Nemo, l'agente ou l'agent de Nemo, la SSR, les organisatrices et organisateurs d'événements ainsi que les actrices et acteurs culturels, économiques et touristiques ;
3. présenter quelles seront les prochaines étapes et en rendre compte au Grand Conseil ;
4. élaborer un récapitulatif des coûts avec les recettes et les dépenses ;
5. soutenir les villes de Bienne et de Berne en leur fournissant l'infrastructure et les ressources humaines nécessaires ;
6. présenter toutes les retombées positives de l'organisation de l'Eurovision pour le canton de Berne.

Développement :

Après la victoire de Nemo au Concours Eurovision de la Chanson (CEC) cette année, le prochain pays chargé d'en organiser la venue sera la Suisse. Pour différentes raisons, le canton de Berne aurait intérêt à accueillir cet événement international sur son territoire. Il est néanmoins vrai qu'un certain nombre de questions préalables se pose. Pour l'ensemble du canton et la scène culturelle qu'il abrite, ce serait une chance unique. Qui plus est, Nemo a déclaré qu'il lui tenait à cœur qu'à tout le moins l'ouverture se tienne à Bienne. L'événement pourrait s'étaler sur tout le canton et impliquer les autres régions, à commencer par Bienne, Thoun et Berne. S'il est vrai que la contribution financière apparaît de prime abord élevée, le bénéfice qui pourrait en résulter n'en sera que plus gros. Aussi serait-ce intéressant de savoir ce qui a déjà été envisagé et ce à quoi le

canton et la région doivent s'attendre si l'Eurovision s'y invite réellement. Le Conseil-exécutif s'est montré ouvert et favorable à l'organisation de l'Eurovision dans le canton de Berne. Il faut à présent mettre en place ce qui doit l'être dans les plus brefs délais.

Motivation de l'urgence : étant donné la promptitude dont il faut faire preuve pour candidater et que la concurrence d'autres villes comme Bâle, Genève et Zurich s'annonce rude, il convient d'agir rapidement et de prendre à bras le corps la postulation en vue de l'organisation de l'Eurovision en temps utile et en toute connaissance de cause.

Destinataire

– Grand Conseil